

VOËUX DU MAIRE

AGON
COUTAIN
VILLE

UNE ANNÉE À AGON-COUTAINVILLE - HIVER 2020/2021

2020
2021



LITTORAL
DÉVELOPPEMENT DURABLE
VIE ASSOCIATIVE & JEUNESSE
AFFAIRES SOCIALES
CULTURE & ANIMATIONS
COMMUNICATION
URBANISME
TRAVAUX
FINANCES & ÉCONOMIE LOCALE

ÉDITO

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,
Le Conseil Municipal et moi-même sommes
heureux de vous présenter tous nos vœux
pour l'année 2021.

Nous n'avons pas pu nous rassembler, comme les années passées, les contraintes sanitaires dûes à la Covid-19 ne nous le permettent pas. Je sais que c'est un moment important pour nous tous, moment solennel et de convivialité et c'est aussi l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée.

J'ai d'abord une pensée pour nos concitoyens disparus, pour leur famille, celles et ceux qui sont dans la souffrance, la solitude : que l'année 2021 apporte à tous un peu de réconfort et de sécurité, avec une priorité à la santé.

L'année 2020 a été marquée par quelques événements importants :

- Les élections municipales en 2 temps. La démocratie a fonctionné, vous vous êtes exprimés. Maintenant, nous devons travailler ensemble, travailler encore dans l'intérêt de notre commune.
- La vie associative s'est pratiquement arrêtée, pas de réunion publique, cinéma, mariage, chorale, théâtre, culte...
- Tous nos chantiers ont 6 mois de retard :
- Des contraintes pour tous, port du masque, gestes barrière
- Les achats de masques, blouses, visières pour ADMR, le SSIAD...
- La période estivale, avec un afflux important de population (25 000), des tags, des incivilités
- Des articles de presse défavorables mais aussi des remerciements

> Retrouvez la video des vœux du Maire sur agoncoutainville.fr

Christian Dutertre Maire d'Agon-Coutainville



UNE ANNÉE À AGON-COUTAINVILLE - HIVER 2020/2021

> LITTORAL

La gestion du trait de côte sur le littoral de la commune est une préoccupation majeure de la municipalité.

Cette gestion doit devenir une compétence de la CMB à partir du 1^{er} juin 2021. Un travail en collaboration avec la CMB est déjà en place.

Le texte d'action littorale qui a été voté par le Conseil Municipal le 2 novembre a notamment indiqué les principales actions en cours ou programmées à court et moyen terme.

Les tempêtes du début d'année 2020 ont provoqué une forte érosion dunaire, particulièrement au sud de l'École de voile.

En collaboration avec la DDTM**, un projet de protection dunaire avec des pieux brise-lames et des fascines a été mis au point au printemps. Ces mesures ont été retardées par

l'administration, malgré le soutien de la DDTM. La mairie attend à ce jour l'autorisation de réaliser ces travaux, sans doute en mars 2021. En attendant quelques réensablements ont permis de consolider provisoirement les lieux.

Il est à noter que cette érosion, qui s'est trouvée accentuée en novembre, a rendu impraticables tous les accès de la dune à la plage qui se trouvent au sud de l'École de voile. De plus une partie du GR223 a été détruite, une déviation est établie en collaboration avec les autorités compétentes.

La création d'une cale sur pilotis, au sud de l'école de voile, doit permettre de faciliter et sécuriser les opérations de mise à l'eau des bateaux, mesure essentielle pour l'activité de notre station balnéaire.

Au nord de la Corniche du Sénéquet, les pieux brise-lames installés en 2017



ont permis un renforcement de l'ensablement, accompagné d'un début de reprise sensible de végétation au pied de la dune.

La CMB a décidé l'implantation d'une nouvelle rangée de pieux brise-lames. Sur les conseils de la DDTM, un réaménagement des pieux au niveau de la Poulette doit, de plus, être fait rapidement. L'érosion observée en novembre a montré la fragilité de ce secteur, et a permis d'en analyser la cause.

Soulignons que la fermeture depuis 2017 de l'accès à une partie de la dune nord par les ganivelles a créé une zone où se développent la végétation et la présence d'animaux comme les gravelots à collier interrompu.

> DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme les années précédentes, le thème du développement durable a été au centre des projets de la commune.

Toutefois les difficiles périodes de confinements n'ont pas permis de réaliser tout ce qui était prévu.

L'amélioration des conditions de circulation à vélo est apparue prioritaire dès le mois de juillet. Un certain nombre de mesures (signalétique au sol, sens uniques, bandes cyclables...) ont été retenues, et doivent être réalisées pour le printemps.

Parmi les projets en cours d'étude, retenons celui d'une bande cyclable conduisant à la Pointe d'Agon, l'aménagement de la Place De Gaulle et du promenoir qui concrétiseront les propositions faites l'année passée dans l'étude initiée par Latitude Manche et réalisée par Phytolab-Artelia.



*CMB : Communauté Coutances Mer et Bocage. **DDTM : Direction Départementale du Territoire et de la Mer.

> VIE ASSOCIATIVE & JEUNESSE



Si la valeur d'une commune pouvait se quantifier, cela serait certainement à l'aune de l'engagement de ses citoyens et de sa jeunesse.

Nous pouvons alors tous nous féliciter, habitants d'Agon-Coutainville pour la diversité de l'offre associative sur notre territoire .

Nous construisons l'Agon-Coutainville de demain pour nos enfants. Nos établissements scolaires sont exemplaires, félicitons les équipes enseignantes de l'école du Méquet et du Collège Les Embruns qui sont impliquées et permettent à nos jeunes d'être acteurs de leur futur. Un remerciement aussi au personnel d'accompagnement, personnel de service, Petits Mousse, crèche les Coccinelles et l'EHPAD pour les repas.

Si l'année 2020 a été bousculée par la pandémie de la COVID-19, réduisant au minimum l'activité associative et bousculant l'organisation des familles et des établissements scolaires, tous, vous avez su rester optimistes et avez été réactifs et créatifs pour ne pas perdre le contact, garder le moral.

Resserrer les liens, coopérer, se soutenir, s'adapter, voilà ce que nous devons retenir, ce qui fait la force de notre commune.

En 2021, la municipalité sera toujours présente à vos côtés, à votre écoute. La nouvelle Maison des Associations verra le jour au printemps, gageons que cela créera de nouveaux engagements et une belle émulation qui renforcera encore l'attractivité de notre commune. Souhaitons que 2021 soit l'année des jeunes citoyens avec la constitution d'un conseil ou d'une commission de la Jeunesse, tout est à construire, nous les accompagnerons dans cette démarche où ils seront les acteurs et décideurs de leur engagement.

> AFFAIRES SOCIALES

Une mutuelle « Ma Commune Ma santé », a été mise en place. Tous les habitants de la commune ont la possibilité de choisir une mutuelle moins onéreuse, adaptée à leurs souhaits et leurs besoins. Un courtier en assurance peut vous recevoir, il suffit de prendre un rendez-vous à la mairie. Cette promesse de campagne a été jusqu'à ce jour bien accueillie, le nombre d'adhérents le confirme.

Chaque semaine, le mardi et le mercredi, une permanence est tenue au cours de laquelle vous pouvez venir nous rencontrer. Avec le CCAS et tous les acteurs sociaux, nous nous efforcerons de trouver des solutions adaptées à vos besoins.

La commune est représentée au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et peut vous aider à organiser le maintien à domicile, entre autres.

La Banque Alimentaire collecte, gère et partage des denrées alimentaires pour aider les personnes les plus démunies.

Un grand MERCI aux nombreux bénévoles qui nous aident et à tous les généreux donateurs.

> Pour être bénévole, contacter la Mairie.



> CULTURE & ANIMATIONS



En concordance avec les demandes sanitaires de la Préfecture, nous avons dû annuler les grandes manifestations populaires de notre commune.

Ainsi, les feux d'artifices, Coutainville la Plage, Hissez les voix, L'Enduro des Sables, le Triathlon, événements historiques, se sont malheureusement effacés à l'été 2020.

Nous avons :

- Présenté un clip intitulé « Mon Coutainville ». Ce projet a réuni les commerçants et artistes d' « Hissez les Voix » autour d'une chanson pétillante, à visionner sur agoncoutainville.fr
- Proposé des animations et événements gratuits de proximité comme : le réveil musculaire, le stretching, des cours de relaxation, le tournoi de beach-volley, des balades, des concours de château de sable, des activités de bien-être, du ciné plein-air, le Skim' School Tour, un concours de Mario Kart...
- Accueilli des plasticiens : Marie Hennechart (photographe) que vous pouvez encore contempler sur les grandes toiles qui habillent les murs de notre commune. Valérie Lemerrer, Aude Asselin, Dominique Letendu, Jacques-Marcel Blondel, Michel Cathelinais et les membres des rencontres photographiques ont également exposé au Petit Office et à l'espace culturel.



> COMMUNICATION



NOUVEAUTÉ

WIFI4EU : La connectivité WIFI gratuite dans les lieux publics

La commune a bénéficié d'une aide financière de 15 000 € pour l'installation de la WIFI sur son territoire. Grâce au projet WIFI4EU, service qui promeut la connectivité WIFI pour les citoyens européens dans les lieux publics.

Les lieux stratégiques désormais couverts par la WIFI :

- Espace Culturel (Salle d'exposition, salle amphithéâtre ainsi que l'extérieur)
- Office du tourisme
- Place du marché
- Petit Office
- Place du 28 Juillet
- Place de Gaulle
- Poste de Secours Centre au niveau du Neptune
- Promenoir au niveau de La Plancha
- Promenoir Poste de Secours du Passous
- Promenoir Place Maréchal Leclerc

- École de Voile
- Mare de l'Essay

Notre commune se verra bientôt équipée de 3 panneaux d'information lumineux en couleur et avec vidéo placés :

- Devant le Petit Office (en remplacement du panneau existant)
- Au bourg d'Agon
- Au Passous



> URBANISME



Cette année 2020 s'achève avec la finalisation de la résidence Andrée Challe qui a pu voir le jour par la volonté d'un généreux donateur.

Les délais ont été mis à mal compte tenu de la crise sanitaire. Les travaux commencés fin Janvier 2019 sont maintenant terminés et les logements vont être mis à disposition des locataires dès le début de cette année. 20 logements, tous de plain-pied, mis aux normes PMR*, divisés en 2 catégories T2 de 57 m² et T3 de 61 m². À ces logements de haute qualité énergétique, s'ajoute une salle de convivialité qui sera affectée, pour partie aux résidents et pour autre partie à notre collectivité. L'environnement est très agréable avec de grands espaces verts et des arbres fruitiers. Soyons certains que les futurs occupants s'y sentiront à l'aise.

Autre gros chantier, celui de la RD 44, c'est-à-dire, l'avenue du Passous, la place du Cardinal Gerlier et l'avenue des anciens de la 2^{ème} DB.

Pour que la commune soit une ville accueillante, son entrée doit être améliorée.

Ce chantier, lui aussi retardé par le confinement du printemps, est aujourd'hui, bien avancé. Sur la partie basse de la commune, il ne reste plus que les marquages au sol à mettre en place.

Nous avons suspendu les travaux du début décembre en concertation avec les commerçants pour leur permettre de travailler normalement pendant la période des fêtes de fin d'année. Dès le début de l'année, une période de travaux importants redémarrera. L'achèvement de la RD44 est prévu pour le printemps 2021.

*PMR : Personne à Mobilité Réduite.



Allons de l'avant en modernisant notre belle commune et notre territoire.

> VOIRIE

Dans la continuité du précédent mandat, nous avons poursuivi le programme de voirie.

Un marché triennal 2019/20/21 d'un montant de 1 500 000 € avait été signé avec l'entreprise Pigeon Laisney. Le chantier de la rue Eugène Fontaine (600 000 €) sera fini très prochainement. Un sens unique de circulation sud nord, une bande cyclable en double sens ainsi qu'un cheminement piétonnier amélioreront la vie des riverains. Des espaces de stationnement seront aménagés tout au long de la rue à la demande des résidents. La fin du programme 2020 sera fait sur Coutainville : allée des tennis, ruet du Goulot, rue Féret, Chaussée d'antan. Ces chantiers seront ouverts en début d'année 2021 pour donner à notre station une nouvelle image.



> TRAVAUX

2020 a été l'année du démarrage des travaux de mise en accessibilité du bâtiment de la Mairie pour un meilleur accueil des citoyens et de bonnes conditions de travail pour les agents administratifs.

2021 sera l'année de l'aboutissement de la restructuration complète de la mairie et du nouveau garage de la SNSM.

Début 2021, l'agrandissement et l'aménagement du Foyer des Marettes réjouira les utilisateurs grâce à sa piste de danse en parquet vitrifié. Si les conditions sanitaires le permettent, le club des beaux jeudis pourra réintégrer ses locaux et les locations seront à nouveau possibles.

La fin du chantier de la maison des associations permettra de regrouper le tissu associatif, de soutenir son dynamisme. Ce lieu contribuera à créer du lien entre les associations, à les faire connaître et à valoriser leurs actions auprès du public. Les citoyens feront revivre l'ancienne école !

Depuis 2019, l'église est en travaux. Alors que la population est majoritairement satisfaite du résultat esthétique de la tour clocher redevenue amer, sa restauration a permis d'éliminer la nidification des choucas, la colonisation végétale dans les courtines et donc les infiltrations d'eau.

L'équipe municipale continuera la réflexion de développement de notre commune par de nouveaux projets tels que la restructuration du centre culturel, la création du nouveau quartier du hameau Cochard et la construction du centre technique municipal.

Nous ferons le maximum pour que de belles réalisations voient encore le jour.

> FINANCES



Notre commune, outre un surcoût de charges de fonctionnement dû à des dépenses exceptionnelles en rapport avec l'épidémie de Covid 19 a également fait face à des pertes de recettes fiscales et domaniales liées aux conséquences économiques de ladite épidémie.

Ainsi, à l'instar de la très grande majorité des entreprises industrielles ou commerciales, notre budget de fonctionnement a été impacté de façon très significative par cette pandémie, dont l'incidence est évaluée à 350 000 €. Les excédents antérieurs, résultats d'une gestion saine et rigoureuse, ce qui demeure notre ligne de conduite de tous les jours, nous ont permis de respecter nos engagements et de pallier à cette contrainte budgétaire sans avoir à envisager de coupes drastiques dans nos dépenses en 2020.

En ce qui concerne les investissements, la poursuite et la continuité des programmes en cours va se traduire par une enveloppe financière pour 2020 de l'ordre de 3,6 millions d'euros. Ce montant est sensiblement identique à celui qui sera également à débours en 2021.

Tous les efforts de votre Conseil Municipal seront orientés et axés sur la maîtrise des charges de fonctionnement afin de préserver la capacité d'autofinancement de notre commune à un niveau identique à celui des années précédentes. En effet, c'est cette capacité d'autofinancement qui nous permet d'envisager la poursuite de notre programme avec sérénité et qui demeure la garantie de nos engagements.

> COVID-19 : SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE



Mesures prises par la Commune d'Agon-Coutainville en faveur des entreprises locales

- Exonération partielle des taxes d'occupation du domaine public
- Mise en place d'un marché en « drive » pendant le confinement
- Exonération des droits de place pour les commerçants du marché pendant le confinement
- Extension des terrasses des bars pendant la période estivale
- Mise en valeur des commerces locaux dans la communication locale
- Décalage du planning des travaux de voirie, à la demande des commerçants, pour favoriser le commerce de décembre 2020.
- Participation à l'opération « Keetiz » mis en place par la CMB (bons d'achat à valoir dans les commerces du territoire)
- Installation d'un Chalet sur la Place de Gaulle, pour mise à disposition de l'Union des Commerçants pendant les fêtes de fin d'année.

Je voudrais rappeler que la contribution de tous est indispensable.

- La gendarmerie - Major Robine
- Commandant Hervé Fleury et les Sapeurs-Pompiers [700 + 100 venant de Lessay - Coutances et Saint-Sauveur]
- Pascal Dutot et les membres de la SNSM
- Le SSIAD - L'ADMR
- Les écoles - Le Collège
- Le Personnel de l'EHPAD
- Les services médicaux, médecins, infirmiers, ambulanciers...
- Les commerçants et artisans
- Les correspondants de Presse [Mme Laisney et M. Bossard]
- Mes collègues du Conseil Municipal
- Le Personnel Communal

Nous savons qu'ils sont au service de nos concitoyens et que nous pouvons compter sur leur dévouement, compétence et efficacité.

Mesures mises en place par la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage

- Suspension des appels de loyers des entreprises locataires de la CMB
- Dégagement d'avances forfaitaires pour les entreprises titulaires de marchés publics
- Participation au Fonds « Impulsion Relance Normandie » lancé par la Région.
- Participation au dispositif « Chèque-relance » de Latitude Manche
- Mise en place d'une aide aux entreprises en difficultés, entre le 21/07 et le 2/12/2020
- Mise en place du dispositif « Ma Ville Mon Shopping » avec la Poste, pour faciliter la vente en ligne des commerces locaux
- Mise en place du dispositif « Keetiz »



À tous, je présente mes meilleurs vœux, vœux de santé, de bonheur familial et que les projets de chacun se réalisent.

BONNE ANNÉE 2021 & BONNE SANTÉ !

Christian Duterte

VOTRE MAIRIE

2 avenue Louis Périer 50230 Agon-Coutainville
02 33 47 07 56
mairie@agoncoutainville.fr

OUVERTURE du lundi au vendredi
9h > 12h15 & 13h45 > 16h45



agoncoutainville.fr



@ACoutainville



@ACoutainville



@agon_coutainville